

ccinfo

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

N° 301

JUN
JUILLET
2024

DISPENSÉ DE TIMBRAGE

Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun,
BP M3, 98849 Nouméa Cedex

DOSSIER

Accompagner les entreprises
vers la reconstruction

ACTIONS DE LA CCI

La CCI aux côtés des entrepreneurs
dans toutes les situations

ÉCONOMIE

Projet de réforme de la TGC :
quels impacts pour les entreprises ?

cci
@ NOUVELLE-CALÉDONIE
WWW.CCI.NC





À 50 ANS, ON EST PORTEUR DE PROJETS.

Depuis 1974, la BNC participe activement au développement économique de notre territoire. Tous les jours, nous vous accompagnons dans votre vie quotidienne : au plus près de vous, de vos attentes et de vos besoins, nous sommes à vos côtés pour construire ensemble vos projets d'avenir.



**Banque de
Nouvelle Calédonie**
VOTRE HISTOIRE, NOTRE HISTOIRE

www.bnc.nc

 Banque de Nouvelle Calédonie



ÉDITO

Le monde économique s'est réveillé dans la sidération, mardi 14 mai. Sidéré par les dégâts qui l'ont particulièrement visé, lors d'une situation insurrectionnelle inédite, qui se poursuit. Alors qu'il se bat depuis la crise Covid pour trouver les voies de la résilience à chaque crise qui se succède - guerre en Ukraine, inflation... - et qu'il porte des propositions tous les jours pour remettre le territoire sur la voie de la croissance. Peut-être les acteurs économiques ne représentent-ils que trop bien justement, ceux qui construisent ? À l'heure où le chantier de la relance économique et sociétale n'a jamais été aussi grand, ce monde économique ne se renie pas et même le réaffirme : pas de relance possible pourtant sans l'entreprise, sans les employeurs, et par voie de conséquence les emplois.

Ils le répètent inlassablement : la contribution fiscale n'est pas un gros mot, mais synonyme de richesse créée. Si elle ne veut pas être punie deux fois en devant la porter seule, l'entreprise sera centrale encore pour reconstruire « mieux » demain, et mettre en œuvre les grandes transitions. Les entreprises devront rebâtir les moyens de la subsistance des populations et rendre au territoire sa capacité à faire fonctionner ses infrastructures, ses hôpitaux, ses commerces, ses services, ses industries qui amélioraient toujours plus notre autonomie... Tout ce que nous avons et qui a été détruit. La Chambre de commerce et d'industrie joue un rôle central dans la gestion de crise et le maintien des services stratégiques : dans les aéroports, dans ses écoles, au service des entreprises impactées. Financièrement, la Nouvelle-Calédonie avancera désormais sur une prothèse... mais la CCI sera là pour continuer de vous accompagner et d'imaginer les solutions pour (re)construire la prospérité calédonienne. Bon courage à tous.

David Guyenne,
Président de la CCI-NC

CCinfo SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- 4 À la une**
Alternants cherchent entreprises.
Le réseau des CCI se mobilise pour soutenir les entreprises calédoniennes impactées par les émeutes.
Entrepreneurs, soyez solidaires avec Circuitpro. Trafic aérien : restez connectés pour être informés.

- 5-7 Actions de la CCI**
La CCI aux côtés des entrepreneurs dans toutes les situations.

- 8 Focus entrepreneur**
Mégane Savary cultive l'art de tisser des liens

- 10 L'actualité des entrepreneurs**

DÉCRYPTAGES

- Pacifique / International**
14 Faire converger les efforts pour l'export.

- Innovation**
16 Reconstruire autrement.

- Portrait**
17 David Guyenne : « À pied d'œuvre pour apporter des solutions ».

- Dossier**
18 Accompagner les entreprises vers la reconstruction.

- Économie**
23 Projet de réforme de la TGC : quels impacts pour les entreprises ?

- Développement durable**
24 Écos-défis, un accompagnement sur mesure.

Numérique

- 25** La révolution de l'Intelligence Artificielle dans le monde professionnel.

Tourisme

- 26** Miser sur les événements sportifs pour booster le tourisme.

INFOS PRATIQUES

Formation

- 27** Devenez un expert de la protection des données.

Fiche pratique

- 28** Quelles aides pour quels types d'entreprises ?

Comment j'ai réussi à...

- 29** Monter mon service de navette scolaire.

- 30** Chiffres et échéances



Le CCinfo est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél. : 24 31 00, com@cci.nc - Site Internet: www.cci.nc - Directeur de publication: David Guyenne - Comité de rédaction: Sidonie Ganatchian et Christine Lalande - Rédaction: Marie-Lise Calabretto, Aude-Émilie Dorion, Aurélie Dumté, Kim Jeandot, Sabine Jobert, Nathalie Vermorel, Annabelle Noir, Christine Lalande - Coordination rédaction: Annabelle Noir et Christine Lalande - Photos: Aude-Émilie Dorion, Sabine Jobert, Eric Aubry - Photo de couverture: © Aude-Émilie Dorion - Réalisation: Concept - Régie publicitaire: Rezo, tél.: 28 63 01 - Responsable publicité: Yann Milin, tél.: 77 19 72 - Impression: Artypop Tirage: 10 000 exemplaires - Le CCinfo est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse du directeur de publication.



À la Une



Le réseau des CCI se mobilise pour soutenir les entreprises calédoniennes impactées par les émeutes

Le réseau national des Chambres de commerce et d'industrie s'est mobilisé pour soutenir la CCI-NC dans sa mission d'accompagnement des entreprises calédoniennes en difficulté : un fonds de soutien de 35 millions de F CFP a pu être ainsi constitué, qui a déjà permis à la CCI de Nouvelle-Calédonie de renforcer ses missions d'accompagnement et de défense des entreprises impactées.

Ce fonds exceptionnel permet de déployer à présent, une **opération de soutien renforcé** en réponse aux besoins immédiats des entreprises, par la **mise à disposition des entreprises impactées de consultants financiers, juridiques et en droit des assurances** pour les aider à surmonter les difficultés rencontrées dans leurs démarches. Ces professionnels pourront intervenir sur des **prestations de conseils en droit social, du travail, des affaires ou des assurances, ainsi que sur des questions d'ordre financier**. Au total, plus de 900 heures de prestations pourront être offertes à environ 230 entreprises. Le volume de consultations est limité et plafonné à 4 h par entreprise, et sera attribué au fil de l'arrivée des demandes. En parallèle, les conseillers de la Chambre vont réétudier les cas des 1 800 entreprises qui les ont contactés au numéro vert (05 03 03) depuis le début de la crise, afin de proposer cet accompagnement à celles qui pourraient en avoir besoin.

Les entreprises intéressées et éligibles* par cet accompagnement doivent adresser leur demande par e-mail à : soutien@cci.nc en précisant obligatoirement : le nom d'entreprise, le RIDET, le nom et prénom du gérant, le contact téléphonique (mobile), la problématique rencontrée et le besoin de conseil attendu.

Grâce à ce soutien du réseau national des CCI, la CCI-NC a déjà pu déployer des moyens supplémentaires pour renforcer son accompagnement des entreprises dans la gestion de cette crise. 12 conseillers à temps plein, au lieu des 4 habituels, répondent au numéro vert et accompagnent les entrepreneurs, des équipes aident les entreprises à se regrouper et à mutualiser leurs moyens pour accélérer la reprise d'activité tout en rationalisant leurs charges, tandis que d'autres sont dédiées à l'analyse et à la remontée des difficultés du terrain en fonction des secteurs. Enfin, une partie du fonds devrait être dédiée au déploiement d'aides aux écoles de la CCI-NC.

*Vérifiez les critères d'éligibilité sur notre site internet www.cci.nc

Entrepreneurs, soyez solidaires avec la plateforme Circuitpro

Si votre entreprise a été touchée par les récents événements ou si vous disposez de matériel, d'outils en surplus, de docks ou d'espaces de stockage, la plateforme CircuitPro est là pour vous aider à trouver des solutions. Publiez vos besoins, que ce soit pour relancer votre activité ou remplacer ce qui a été endommagé, afin que d'autres entrepreneurs puissent vous aider. De même, si vous n'avez pas été impacté, ne laissez pas votre équipement prendre la poussière : publiez une annonce sur la plateforme pour le donner, l'échanger ou le vendre à ceux qui en ont besoin ! Ensemble, soutenons-nous et relançons notre économie locale...

www.circuitpro.nc



Alternants cherchent entreprises

Une dizaine d'alternants des écoles de la CCI se retrouvent sans solution de formation en entreprise, à la suite des exactions.

Pour les accueillir, contactez le Pôle Apprenants Entreprises de nos écoles : pae@cci.nc

La CCI-NC aux côtés des entreprises

Une dizaine d'alternants de la CCI Alternance (Négociation et digitalisation de la relation client, gestion de la PME, comptabilité et gestion, conseiller de vente, technicien en logistique d'entrepôt) et de l'EGC Business School, se retrouvent sans solution de formation en entreprise, à la suite des exactions.

Si vous voulez/pouvez accueillir l'un de ces apprenants, pour qu'ils puissent poursuivre leur cursus diplômant, contactez le Pôle Apprenants Entreprises de nos écoles : pae@cci.nc

Actions de la CCI

LA CCI AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS DANS TOUTES LES SITUATIONS

Comme elle l'a fait dès les premiers jours de la crise Covid en 2020, la CCI-NC s'est mobilisée dès le 14 mai 2024 pour venir en aide à ses ressortissants, confrontés à des émeutes urbaines hors-normes, à Nouméa et dans le Grand Nouméa. Elle est également au cœur de la gestion de cette crise dans les aéroports qu'elle gère, et pour continuer de former la jeunesse dans ses deux écoles.

Permanents et élus sont mobilisés en permanence depuis le début des graves troubles survenus en Nouvelle-Calédonie, et la CCI est au cœur de la gestion de crise de par son rôle central à plusieurs niveaux. Gestionnaire à la fois de l'aéroport de Tontouta et de celui de Magenta, cela a facilité la coordination des différents acteurs et les procédures entre les deux plateformes, pour organiser les ponts aériens, stratégiques. Dans sa mission d'accompagnement des entreprises et de défense de l'intérêt des entrepreneurs, la Chambre a aussi été au rendez-vous. Pour conseiller et accompagner les entreprises, comme pour compiler et faire remonter toutes leurs problématiques afin que les institutions puissent y apporter des réponses concrètes. Dans ses écoles enfin (EGC Business school et CFA), elle a maintenu la quasi-totalité de ses cours en distanciel avec un taux d'assiduité et de maintien des cours de 90 %.

Fournir un accompagnement personnalisé, de proximité, aux entreprises

Les conseillers de la CCI se sont immédiatement organisés pour assurer une permanence téléphonique derrière un numéro vert unique :



le 05.03.03. Objectif : fournir une écoute et un premier niveau d'information aux plusieurs centaines d'entrepreneurs dont l'outil de travail a fait l'objet de dégradations ou de destructions depuis près de deux mois. Actif même le week-end, ce numéro a recueilli une cinquantaine d'appels dans la première semaine de la situation insurrectionnelle inédite qui a touché le territoire, et plus de 1 200 au bout de cinq semaines. 800 cas spécifiques ont été comptabilisés à fin juin.

Représenter et porter les intérêts des entreprises

Dans cette crise, la CCI s'est emparée des sujets et s'est investie tout de suite dans différentes cellules de coordination et groupes de travail. Comme elle l'avait fait lors de la crise sanitaire, la CCI a immédiatement réactivé la **cellule des acteurs économiques** (rassemblant les Chambres consulaires, les syndicats professionnels, les banques, les assurances, les représentations patronales, la Direction des Affaires Économiques et les organismes publics de la Nouvelle-Calédonie). Cette cellule s'est réunie chaque jour pour faire le point de la situation, recueillir les remontées terrain des entreprises et pouvoir les porter auprès des instances compétentes. La Chambre s'est également investie dans la cellule de crise « économie/finance » mise en place avec le Haut-commissariat de la République et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, pour porter la voix des acteurs économiques particulièrement ciblés par les exactions, et pouvoir leur amener les conseils adéquats. Elle co-pilote également un groupe de travail avec le Medef-NC.

La CCI-NC a procédé au **recensement des entreprises impactées**, pour pouvoir organiser le plus rapidement possible leur résilience. Avec ces données, les institutions avec qui la Chambre est en contact quotidien, peuvent quantifier les impacts économiques et humains de la crise pour pouvoir la gérer. 645 entreprises directement impactées ont été recensées



Actions de la CCI

par la Chambre, dont 177 ont déclaré être sans perspective de reprise à ce jour. La perte en termes de PIB se situe entre 10 et 20 %. 10 à 20 000 emplois du secteur marchand hors nickel sont menacés, et de l'ordre de 18 à 36 000 emplois en comptant les effets indirects. Au total, la baisse de la consommation engendrée par la situation est de l'ordre de 25 à 30 milliards de francs CFP (soit entre 4 et 8 % du total de la consommation des ménages).

L'engagement de la CCI est total dans son rôle de représentation des entreprises, pour permettre l'émergence de solutions qui leur seront réellement utiles. Point d'entrée pour solliciter le Fonds de solidarité de l'État et accompagner les entreprises dans l'obtention des différentes aides, la Chambre a aussi recensé les **cas particuliers** d'entreprises non-éligibles au Fonds de solidarité de l'État (ou pour lesquelles cette aide est insuffisante), afin de rendre visibles ces cas d'entreprises les plus affectées auprès des institutions. Objectif : faire en sorte qu'aucune entreprise ne soit laissée au ban de l'aide publique, dans cette situation sans précédent. Et permettre que chaque situation soit étudiée, au cas par cas, pour rechercher des solutions adéquates.

Enfin, la Chambre a recensé les entreprises rencontrant des **difficultés particulières** dans leurs démarches - auprès des assurances, des banques, pour demander le chômage partiel ou autre -, toujours pour permettre aux autorités d'adapter ou de compléter les dispositifs, afin de mieux répondre à leurs problématiques.

Informer, faciliter, donner des outils...

Dès le 14 mai, la Chambre a activé et alimenté sur son site internet une **rubrique web dédiée**, « **Info-entreprises** », pour faciliter l'accès des entrepreneurs à une information complète, ciblée, et en temps réel.

Elle a aussi centralisé les informations pertinentes pour mettre à la disposition des entreprises un **guide pratique** sur son site internet. Cet outil regroupe toutes les informations pratiques sur les aides disponibles, les démarches à effectuer, et comporte une Foire Aux Questions pour répondre à toutes les questions que les entreprises se posent. Mis à jour en continu, ce guide est accessible via la rubrique dédiée à la crise « **info-entreprises** » du site internet CCI.

La CCI a diffusé régulièrement à ses ressortissants une **newsletter d'information**. Un lien privilégié avec les entrepreneurs pour les tenir informés de chaque évolution dans les aides, les démarches, et décisions institutionnelles qui les concernent.

Sur les **réseaux sociaux**, la CCI s'est organisée pour recueillir et traiter chaque question qui lui parvient des entrepreneurs. Animées quotidiennement et 7j/7, les pages de la Chambre sur internet, générales comme dédiées aux aéroports, sont très sollicitées.

Comme lors de la crise Covid, les conseillers de la Chambre ont fait un gros travail de synthèse pour proposer des outils simplifiés, comme un **tableau récapitulatif des aides disponibles**.

Pour être réellement facilitatrice, la CCI a participé à recenser les **docks et locaux disponibles** à Nouméa et dans le Grand Nouméa, pour permettre aux entreprises victimes d'exactions de se relocaliser au plus vite. Sa **plateforme Circuitpro** d'échanges de marchandises et de services entre professionnels, a également pu montrer toute son utilité dans ces semaines compliquées. Également, elle a centralisé et relayé auprès de ses ressortissants, les propositions de services émanant spontanément des entreprises (nettoyage, protection, sécurisation, expertise), pour les mettre en relation avec les entreprises sinistrées.



L'Association d'aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aigue (**APESA**), qui intervient déjà au quotidien avec la Chambre dans le cadre du dispositif Cap Relance, a répondu présent pour être joignable (au 78 41 48 / apesanc@gmail.com) dans cette période difficile et apporter tout son concours afin de soutenir les entrepreneurs directement impactés, à des degrés de gravité divers, par les troubles.

Les aéroports au cœur du dispositif de continuité aérienne



Les aéroports de Nouméa-La Tontouta et Nouméa-Magenta, gérés par la CCI, ont rapidement été mis sous cloche et sécurisés pour l'organisation de ponts aériens de ravitaillement, l'arrivée de renforts de sécurité publique, puis de rapatriement des Calédoniens bloqués à l'étranger et de retour des touristes dans leurs

pays de provenance. Les équipes CCI des aéroports ont fait la preuve de leur maîtrise des procédures exceptionnelles et de leur capacité d'adaptation, pour garantir un fonctionnement opérationnel des infrastructures aéroportuaires, stratégiques, dans tout type de situation.

Actions de la CCI



Un grand défi logistique, avec des contraintes fortes au niveau de l'acheminement des passagers sur site, un traitement du fret et un ravitaillement en carburant complexes. Une mission de service public dont les équipes CCI se sont acquittées avec professionnalisme, pour permettre au plus grand nombre de personnes possible de rentrer chez elles en toute sécurité, et à la Nouvelle-Calédonie de ne pas être enclavée, malgré la situation d'une magnitude inédite.

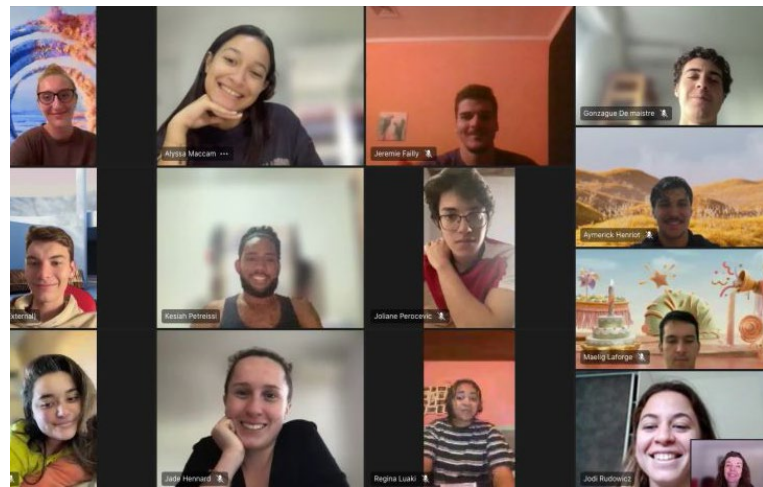


Petit miracle à Tontouta : les pompiers du SSLIA ont assisté la naissance, le 24 mai, d'un nouveau-né. Bienvenue à Moera !

Écoles CCI : taux d'assiduité et cours maintenus à 90 %

L'EGC Business School et la CCI Alternance ont tout de suite réactivé leurs protocoles afin de pouvoir proposer la continuité pédagogique à leurs étudiants et alternants. Ce mode de formation « agile », considéré comme une compétence clé de cette décennie - où la mobilité entre de toute façon dans les usages professionnels - pleinement intégré et entretenu depuis le Covid dans les programmes pédagogiques, a ainsi été remobilisé.

Pour venir en soutien des entreprises impactées, l'EGC Business school a adapté le stage exécutant de ses 49 élèves de 1^{er} année, en stage solidaire : du 24 juin au 12 juillet, cette « task force » vient en renfort des entreprises qui manquent d'effectifs ou ont des besoins en missions spécifiques. Une évidence, pour ces étudiants futurs managers ou chefs d'entreprises ! Côté CFA, le centre de formation a maintenu et réussi en dépit du contexte la rentrée, le 3 juin, de sa nouvelle promo de Techniciens Supérieurs Système et Réseaux. Une rentrée atypique, mais une motivation intacte des étudiants de la CCI pour continuer d'écrire leur avenir.



Les étudiants de l'EGC ne se sont pas départis de leurs sourires, pendant les sessions de cours maintenus en distanciel. Pour leur permettre une continuité pédagogique optimale, l'OPT-NC a mis à leur disposition un accès gratuit aux applications pédagogiques sans impacter leurs forfaits.

CONTACT :

Les conseillers CCI sont à votre écoute au **05 03 03** (appel gratuit) et par mail : caprelance@cci.nc



Focus entrepreneur

MÉGANE SAVARY CULTIVE L'ART DE TISSER DES LIENS

Mégane Savary s'est inspirée de ses multiples expériences professionnelles pour créer Atoflow, une application mobile qui permet de découvrir une ville à travers l'art et des thématiques culturelles. Un projet d'envergure qu'elle porte depuis plusieurs années avec son mari.

Comme beaucoup d'entrepreneurs, le parcours de Mégane Savary est loin d'être linéaire. Community manager, créatrice de contenu, propriétaire d'une maison d'hôtes... la cheffe d'entreprise a plus d'une corde à son arc. « *J'ai entrepris à plusieurs reprises dans différents domaines. Finalement, toutes ces étapes de vie m'ont permis de développer Atoflow* », explique-t-elle en évoquant son application mobile qui invite à explorer une ville à travers les œuvres d'artistes et des thématiques culturelles. Un projet à la fois artistique, culturel et touristique.

De l'idée...

Bien que récemment lancée, l'application Atoflow est le fruit d'une longue réflexion menée par Mégane Savary et son mari. L'idée a germé alors qu'ils géraient une maison d'hôtes. « *Nous recevons régulièrement des artistes et grâce*



L'équipe d'Atoflow (de gauche à droite) : Romane Modard, chargée de communication, Mégane et Guillaume Savary, co-fondateurs, et Anne-Christine Bailly, responsable régionale Océanie-Pacifique.

à nos échanges, nous avons pris conscience de leurs difficultés à rencontrer leur public. Mais au départ, nous n'étions pas du tout issus de ce milieu », raconte l'entrepreneure. Parallèlement, lors d'événements festifs rassemblant artistes et restaurateurs, elle constate que l'art culinaire et les autres formes d'art ont le pouvoir de se nourrir mutuellement. Ces expériences ont inspiré le projet Atoflow, avec pour ambition de faciliter la rencontre entre les artistes et leur public à travers des expériences touristiques. En d'autres termes, « *il s'agit de démocratiser l'art en le rendant accessible au-delà des musées* », précise-t-elle.

...à son développement

Pour que le projet soit viable, il a fallu convaincre les banques, cibler le bon marché, peaufiner le concept et sélectionner la techno-

logie adéquate. En octobre 2022, Atoflow a été retenu pour l'opération portée par la CCI, « *Qui veut être mon Business Angel ?* ». « *Bien que nous n'ayons pas trouvé le partenaire espéré, cette expérience m'a permis de développer mon réseau et de comprendre que le projet avait besoin d'une structure plus robuste* », confie-t-elle. Aujourd'hui, l'équipe d'Atoflow comprend trois associés, dont un basé dans l'Hexagone. Récemment, un collaborateur a été recruté pour représenter l'entreprise en Nouvelle-Calédonie et dans la région Pacifique. La start-up est basée à la station N, ce qui la place au centre de l'écosystème technologique et innovant. Son application a aussi gagné en visibilité grâce à sa sélection au salon international VivaTech.



« DES SOLUTIONS UNIQUES POUR LES ENTREPRISES »

Pouvez-vous nous présenter le groupe Inter-Invest ? (Bref historique du groupe, son positionnement dans les Outre-Mer, information sur votre présence en Nouvelle-Calédonie, nombre de projets accompagnés + Chiffres clés...)

Inter Invest est un Groupe familial et indépendant, fondé il y a **33 ans**, spécialisé dans la distribution et la gestion de solutions d'investissements, installé au plus près des entrepreneurs et au service de la croissance des entreprises ultra-marines. Avec **4,5 milliards d'euros** d'actifs financés en loi Girardin Industriel et **26 600 entreprises accompagnées** depuis sa création, le groupe Inter Invest se positionne comme le leader de ce dispositif.

Depuis son installation en **Nouvelle-Calédonie en 2006**, Inter Invest s'est développé sur l'ensemble du territoire grâce à ses 4 agences à Nouméa, Koné, La Foa et Koumac au sein de laquelle une permanence hebdomadaire est assurée.

Acteur majeur dans le domaine de la défiscalisation Girardin Industriel avec une part de marché de près de **45 %**, nos agences ont accompagné plus de **4 500** entreprises et permis la réalisation de plus de **12 500** projets. Outre son accompagnement autour de la défiscalisation, Inter Invest propose désormais des solutions de financement aux sociétés ne bénéficiant pas de l'aide fiscale GIRARDIN, grâce au crédit-bail SOFIDOM.

Les solutions d'investissements en loi Girardin que vous déployez concernent-elles tous les secteurs d'activité ?

La défiscalisation Girardin industriel est un mécanisme mis en place par l'État pour encourager les investissements dans des projets ultramarins afin de dynamiser l'économie locale. Le dispositif permet de réduire significativement le coût des investissements en matériel neuf, si l'activité fait partie d'un secteur éligible tels que le bâtiment, l'industrie, le secteur minier, la pêche, l'agriculture, le tourisme, le transport et l'artisanat. Les autres secteurs ne sont pas éligibles (commerce, santé, comptabilité, finance, etc.).



De gauche à droite : Timothé Massa, Leslie El-Arbi, Laura Talon, Déborah Tourigny, Carole Thevenot, Philippe Offret, Nora Deparis, Annelise Dumont, Jean Delpech, Laurent Grare, Tavaïta Terrat, Julikoi Wadewe

D'autres solutions de financement existent-elles pour les entreprises non concernées par la défiscalisation ?

Effectivement, si l'entreprise n'est pas éligible à la défiscalisation, elle peut bénéficier d'un financement en crédit-bail avec notre offre Sofidom destinés aux professionnels pour l'acquisition de nouveaux équipements. Il s'agit d'une solution d'investissement efficace pour les sociétés, qu'elles soient éligibles à la défiscalisation ou non, nouvellement créées ou non, et ceci indépendamment de leur secteur d'activité.

Au-delà de ces solutions de financement, intervenez-vous à d'autres niveaux ?

Fort de notre proximité aux côtés des entreprises locales, Inter Invest accompagne également les entrepreneurs dans la gestion de leur patrimoine en leur proposant des solutions de réduction d'impôt, d'épargne retraite et de prévoyance, de placements immobiliers en nue-propriété ou en private equity.

Quel message souhaiteriez-vous faire passer auprès des entrepreneurs ?

Notre présence historique sur l'ensemble des territoires ultra marins et la multiplicité de nos métiers **nous rend unique**. Inter Invest est en mesure d'une part d'apporter à ses clients des solutions efficaces et rapides et d'autre part de les aider par une expertise locale adaptée à leurs besoins.

Laurent Grare
Directeur Groupe Inter Invest Nouvelle-Calédonie
& Wallis-et-Futuna

Agence de Nouméa :

Centre commercial La Belle Vie
 224, rue Jacques Iékawé - PK6
Tel. : 44 22 53

Agence de La Foa :

107, rue Gally-Passebosq
Tel. : 43 24 32

Agence de Koné :

34, rue Pierre Chivot
Tel. : 76 71 00

Permanence bimensuelle de Koumac :

Local n°15, Immeuble administratif communal, rue Georges Baudoux
Tel. : 76 71 00



L'actualité des entrepreneurs



ORIANE GRELLIER

Paradigme

Nouméa

plus que jamais, continue l'entrepreneure, il est primordial d'être à l'écoute de la société calédonienne, de sa vision, ses besoins, ses attentes pour construire un avenir durable ».

94 56 73 - paradigme.be@gmail.com

LinkedIn : Paradigme

Un bureau d'études en sciences humaines

Paradigme est un bureau d'études spécialisé en sciences humaines et sociales (sociologie et anthropologie). Son rôle est de recueillir l'avis de la population, de mettre en avant ses idées et d'apporter des propositions concrètes pour tous projets aux enjeux sociétaux. « *Le secteur public, l'associatif ou le privé font appel à Paradigme pour un diagnostic des besoins en amont d'un projet, la mise en place d'une démarche de concertation ou une évaluation de l'impact social* », détaille Oriane Grellier, fondatrice de la société qui a suivi des formations à la CCI à son lancement. « *Aujourd'hui,*



PETRONELA-ANTONIA BAUER

Patents & Brands PAB-Intellectual Property Services

Nouméa

Conseils pour brevets et marques

Start-ups et sociétés innovantes rencontrent souvent la contrainte de créer une marque ou de déposer un brevet. Petronela-Antonia Bauer, scientifique de formation, est spécialiste de la propriété intellectuelle. Elle a exercé huit ans en Allemagne, en Australie et en Suisse. En septembre 2023, elle ouvre son cabinet de conseils et de soutien stratégique Patents & Brands à Nouméa. « *J'accompagne la protection de l'innovation*, explique la spécialiste. *Le monde de la propriété intellectuelle est très complexe. Vers qui se tourner ? Dans quel pays ? Quels mots utiliser ? Comment se protéger ? Protéger sa marque ?* » La jeune femme oriente, conseille et rédige les brevets, forte de son diplôme de physicienne et de sa formation juridique dédiée.

pab-patents-and-brands@proton.me

PAB IP Services

PAB-Intellectual Property Services



PIERRE VALLANCE

Cosy Mint

Nouméa

repris l'enseigne en juillet 2022. L'entrepreneur est également gérant d'une société d'événementiel. Depuis un an, Cosy Mint possède son site internet, sur lequel il est possible de commander.

Galerie Compact Mégastore, centre-ville - Tél. : 27 61 61 - pierre@cosymint.nc

www.cosymint.nc

Cosy Mint NC

[cosymint_nc](https://www.instagram.com/cosymint_nc)



HENRY SECHET

Société Les Bois du Nord

Koné

Une gamme locale qui s'agrandit

Utiliser une ressource 100 % locale, c'est écologique et cela participe à soutenir l'économie calédonienne. La Société Les Bois du Nord exploite du pinus Caribea au massif du plateau de Tango et propose une large gamme de bois de construction. Henry Sechet, président de la société, charpentier de métier, est fier de cette production locale, mais

s'inquiète pour l'avenir. « Il faut soutenir les entreprises qui ont tout perdu, mais il faut aussi préserver celles qui sont encore debout. Nous n'avons pas subi de dégâts matériels, mais la dégradation économique nous touche fortement. Notre chiffre d'affaires est nul depuis le 13 mai, aujourd'hui (NDLR fin mai) notre production est à l'arrêt. Quel gâchis pour nos 18 salariés », déplore l'industriel qui soutient que « pour survivre dans les semaines à venir, il faudrait une priorisation de nos produits sur le marché du bois ».

Transversale Koné-Tiwaka - Tél. : 47 35 97, boisdunord@bdn.nc

Bois du nord - La Scierie.



ARNAUD NICOLI

Immonord

Koné

Une agence à la page

Pour Arnaud Nicoli, gérant de l'agence Immonord depuis 2022, tenir une agence immobilière, c'est rester au fait de l'évolution du métier. « Nous nous donnons les moyens de nous professionnaliser toujours davantage, en formant le personnel, en investissant dans des logiciels, explique-t-il. Les réglementations dans le domaine de l'immobilier évoluent, il faut se

tenir informé ». Au vu de l'actualité, Arnaud Nicoli rassure ses clients qu'il accompagne, avec ses six salariés, dans leurs projets d'immobilier. « Notre agence n'a pas subi de dégâts, toutefois, le préjudice est réel. L'avenir de notre profession s'annonce extrêmement compliqué, il faudra redonner confiance aux investisseurs ». Le gérant adresse également un message de soutien et de courage à tous ceux qui ont été directement impactés par les troubles.

42, rue de Green Acre - Tél. : 47 60 50 - info@immonord.nc.

www.immonord.nc

Agence Immonord

— Femmes dirigeantes, inspirées & inspirantes

En Nouvelle-Calédonie, les femmes représentent 30 % des entrepreneurs et jouent un rôle souvent moteur dans les activités relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS). La CCI a lancé le dispositif « Femmes Dirigeantes, Inspirées & Inspirantes », avec le soutien financier du ministère des Outre-mer et de l'AFD, qui va accompagner les dix structures suivantes (entreprises et associations) relevant de l'ESS.



HÉLÈNE LALIÉ

Luecila 3000

Lifou

— Femmes dirigeantes, inspirées & inspirantes

Luecila 3000 cherche à adapter son modèle économique

Événement annuel organisé par la tribu de Luecila et Hnapalu à Lifou, Luecila 3000 a soufflé ses 25 bougies cette année. « Le nouveau comité organisateur, présidé par Damien Waxuié, s'interroge sur les moyens de

faire perdurer nos actions en dehors des deniers publics. L'ESS semble offrir une troisième voie entre le tout-marchand et le tout-public qui se rapproche beaucoup des valeurs d'intérêt général et de non-lucrativité que nous portons en tribu », analyse Hélène Lalié, secrétaire générale de l'organisation et participante au dispositif « Femmes dirigeantes ». Notre association n'a pas été impactée directement par les événements mais nous redoutons les effets d'ici la prochaine édition. Nos objectifs apparaissent encore plus nécessaires actuellement ».

Tél. : 99 25 43 - luecila3000@gmail.com

Luecila 3000



FABIENNE BONNACE

De fils en aiguilles

Nouméa

— Femmes dirigeantes, inspirées & inspirantes

Une mercerie créative dédiée aux activités responsables

Après une carrière en tant que responsable administrative et financière, Fabienne Bonnace a donné un autre sens à son parcours, en pleine crise Covid, en fondant en plein cœur de Ducos, la mercerie De

fils en aiguilles. « La boutique est aussi un lieu de vie qui propose des cours de couture et des ateliers créatifs pour réparer, transformer, embellir vêtements et objets textiles ». Pour sa fondatrice, rejoindre le dispositif, c'est trouver un appui auprès d'entrepreneurs ayant des expériences variées dans l'ESS. Face à la crise actuelle, pour Fabienne, « l'ESS pourra, plus que jamais être un moyen de retrouver des liens avec toutes les communautés et atteindre des objectifs communs, si tout le monde apprend et comprend l'état d'esprit d'entreprendre avec ce moyen ».

Ducos centre - Tél. : 30 32 20 - defilsenaiguilles.nc@gmail.com

De fils en aiguilles Nouméa



L'actualité des entrepreneurs



**AMÉLIE
TOUREAU-TABARD**

La Ressourcerie de Nouméa

Nouméa

la structure, « véritable lieu de mixité sociale », accueille plus de 15 000 personnes sur ses dix heures d'ouverture hebdomadaires. Il lui faut pourtant trouver des partenaires et/ou un fonds d'investissement pour continuer d'exister alors que l'association est en quête de nouveaux locaux. « Cette situation soulève la question de l'accession au foncier pour pérenniser les projets de l'ESS. Avec le dispositif, j'espère avoir accès à un espace de dialogue avec les collectivités et des partenaires. »

17, rue de l'Alma - ressourceerienoumea@gmail.com

www.ressourceriedenoumea.nc

[Ressourcerie de Nouméa](#)

— Femmes dirigeantes,
Inspirées & inspirantes

La Ressourcerie à un tournant de son existence

« Dans le contexte actuel, nous devons rester debout. La précarité va encore augmenter, affirme Amélie Toureau-Tabard, coordinatrice de la Ressourcerie de Nouméa. Plus que jamais, le réemploi doit devenir un réflexe ». Installée depuis 2020 dans l'ex-centre de tri de l'Office des postes,



**RÉBECCA FROLLA
MIÑANA**

Hanvie

Nouméa

valeurs et principes que nous portons - et de leur financement - à l'heure où nous attendons la définition d'un cadre législatif compréhensible permettant d'identifier clairement ce qu'est une entreprise sociale et solidaire et de créer une base commune pour l'ESS en Nouvelle-Calédonie. » La question des statuts est donc au cœur de la réflexion de cette entrepreneur pour faire évoluer sa structure.

19 rue Félix Broche - Magenta - Tél.: 27.88.30

hanvie.nc

— Femmes dirigeantes,
Inspirées & inspirantes

Des mesures attendues par le secteur de l'ESS

Au-delà de l'existence d'un cadre national de l'ESS, Rébecca Frolla Miñana, fondatrice de la structure d'insertion par le travail de personnes en situation de handicap, Hanvie, s'interroge sur la structuration du tissu ESS local. « Intégrer le dispositif va nous aider à trouver les voies d'un déploiement réel des



**OLIVIA-MANISSA
PANATTE**

**Mathiila-Notre corps
territoire**

Nouméa

présente sur les différents territoires du Pays, recherche un modèle économique viable avec des solutions durables pour pérenniser son travail à impact positif sur la société, explique-t-elle. L'économie sociale et solidaire permettrait de concilier l'art social et la valeur économique ».

association.mathiila@gmail.com

[Mathiila](#)

— Femmes dirigeantes,
Inspirées & inspirantes

Quand la danse relie l'intime au collectif

Olivia-Manissa Panatte, directrice artistique de l'association Mathiila et artiste engagée, croit en la mission sociale et inclusive des pratiques artistiques corporelles. En travaillant sur le corps-territoire intime de l'individu, elle favorise l'expérience collective et le lien social. Son approche de l'art relationnel invite à repenser ce qui fait société en passant de l'égo à l'éco. « Dans le contexte actuel, l'association



LAURENZA M'BOUERI

**Thio tourisme
Musée de la mine**

Thio

— Femmes dirigeantes,
Inspirées & inspirantes

Le patrimoine au cœur du développement humain durable

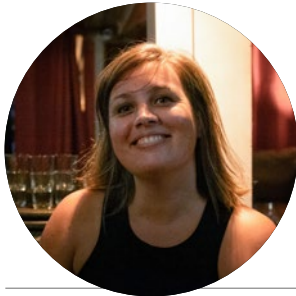
Lorenza M'Boueri, directrice de l'Office de tourisme de Thio et du Musée de la mine, contribue à faire évoluer la manière dont est géré le patrimoine industriel de sa région à travers ces deux associations, non seulement comme des leviers de développement économique, mais

aussi comme des outils pour construire une coexistence pacifique et un vivre-ensemble. « Agréées pour l'accueil de personnes en travail d'intérêt général (TIG) et de mineurs, les associations travaillent également beaucoup avec les jeunes déscolarisés sur des projets touristiques, artistiques et patrimoniaux. » Avec le dispositif de la CCI, elle va nourrir sa réflexion sur la notion de patrimoine de proximité pour favoriser le lien social, l'inclusion, l'innovation et le développement de l'économie de la région de Thio.

Tél. : 44 25 04

[Office de tourisme de Thio & Musée de la mine](#)

Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ?
Contactez-nous via com@cci.nc pour que nous relayions
votre actualité dans ces pages.



DISPOSITIF ESS

ALICE PIERRE
La Maison du Livre
Nouméa

— Femmes dirigeantes,
Inspirées & inspirantes

Continuer à fédérer les acteurs du livre

Quelles pistes d'action pour défendre l'économie du livre ? Telle est la question que se pose Alice Pierre, directrice de la Maison du Livre, et qui l'a aussi poussée à rejoindre le dispositif d'accompagnement de la CCI. « Notre modèle économique est à bout de souffle. Compter uniquement sur des financements publics n'est plus possible », souligne celle dont la responsabilité est de poursuivre ce que Déwé Gorodey a initié avec la création de cette association dédiée au soutien des acteurs du marché local du livre. « Sa chaîne de production mobilise de nombreux métiers : auteurs, éditeurs, imprimeurs, distributeurs, libraires, enseignants. Suivre ces modules va nous permettre de chercher de nouvelles dynamiques pour faire perdurer nos métiers et le livre calédonien. »

accueil@maisondulivre.nc

www.maisondulivre.nc

Maison du Livre NC



DISPOSITIF ESS

AMARAMA CITRE
Association Ceini Nod
Maré

— Femmes dirigeantes,
Inspirées & inspirantes

Donner de la visibilité au savoir-faire

L'association Ceini Nod, créée en 1988, a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des femmes de Maré au quotidien. « Grâce à plusieurs partenariats avec des marchés sur la Grande Terre, nos adhérentes ont de plus en plus de visibilité hors des Loyauté », déroule Amarama Citre, membre de l'association qui accom-

pagne plusieurs déplacements par mois pour faire connaître les savoir-faire de l'île. « Avec les recettes que nous générons, sont apparus les besoins de compétences et de professionnalisation ». Pour Amarama, rejoindre le dispositif ESS va permettre de « mieux structurer l'activité en particulier au plan commercial et financier ». Si les prochains rendez-vous à Nouméa ont été annulés depuis les émeutes, l'activité se poursuit à Maré en attendant des jours meilleurs.



STÉPHANE DUMOULIN
Amarent
Nouméa, Païta

Proposer une nouvelle manière de se déplacer

Créée en 1996, la société de location de véhicules Amarent a été directement impactée par la crise avec la destruction de son agence de Ducos. Présente à l'aéroport international et à la gare maritime, l'entreprise doit en plus conjuguer avec la chute du tourisme, mais travaille sur

des pistes pour rebondir. « L'idée est de développer l'écomobilité en s'appuyant sur notre parc d'une quarantaine de scooters et de vélos électriques, confie Stéphane Dumoulin qui a repris la co-gérance en avril 2021. Nous souhaitons proposer aux Calédoniens une nouvelle manière de se déplacer avec des offres adaptées au contexte actuel. » Les deux associés ne baissent pas les bras et pensent « déjà à l'après » avec la volonté de rouvrir une agence à Ducos lorsque les conditions le permettront.

34, rue de la République - Tél. : 28 82 17 - contact@amarent.nc

www.amarent.nc

Amarent Location



CLÉMENT MULLER
Mécamoto
Nouméa

Se réinventer auprès de la clientèle

Spécialisé dans la vente, la location, les équipements et la réparation de motos, scooters et quads, le magasin Mécamoto, créé en 1996, est implanté à Ducos depuis 2021. Épargnée par les émeutes, la petite entreprise familiale a souhaité rouvrir dès le 28 mai afin de « repeupler le quartier et occuper les commerces », explique Clément Muller, l'un des co-gérants.

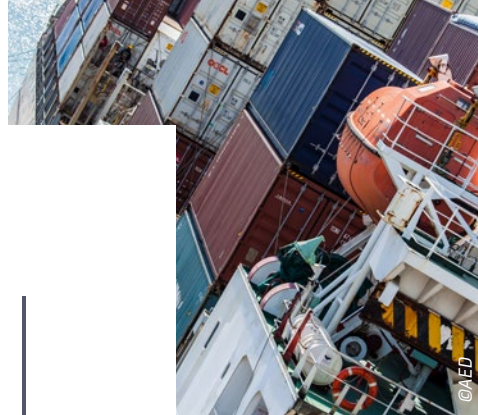
Il a fallu rassurer les équipes et se réinventer auprès de la clientèle pour laquelle notre secteur d'activité n'est pas prioritaire dans le contexte actuel ». La société a développé des offres exceptionnelles, ainsi que le volet rénovation afin de proposer des véhicules à petits prix. Elle a fait appel aux conseillers de la CCI pour l'orienter dans ses démarches avec comme premier objectif de conserver ses salariés.

4, rue Louis-Pelatan - Tél. : 26 39 30

Méca Moto Nouméa



Pacifique, international



FAIRE CONVERGER LES EFFORTS POUR L'EXPORT

Les entreprises calédonniennes qui souhaitent se développer à l'export bénéficient désormais via la CCI, membre de la Team France Export, d'un accompagnement sur mesure en partenariat avec NCT&I, le cluster export. Complémentaires, les deux entités entendent unir leurs forces pour booster le secteur.



Avec 750 conseillers à l'étranger et un réseau de partenaires référencés dans plus de 50 pays, la Team France Export (TFE) concentre les meilleures solutions pour faciliter et accélérer le développement des entreprises à l'international. En Nouvelle-Calédonie, la TFE est représentée par la CCI et matérialisée par l'arrivée au sein de son équipe en février d'une conseillère internationale, Candice Levet. Une interlocutrice unique, dont le rôle est « *d'accompagner toutes les entreprises locales désireuses d'opportunités à l'international (conseils, financements, prises en charge, etc.), quelle que soit la maturité de leurs projets* », explique-t-elle.

Créée en 2015, l'association NCT&I est, quant à elle, un cluster composé d'entreprises calédonniennes désireuses d'exporter leurs produits et services, de mutualiser leurs moyens et leurs forces. « *NCT&I réunit plus de 80 adhérents et s'appuie sur un réseau de volontaires internationaux en entreprises basés à Nouméa, en Nouvelle-Zélande et à Fidji* », détaille son co-président, Christopher Lorho.

Compétences, expertises et réseaux : la complémentarité d'abord

Pour accompagner aux mieux les entreprises qui souhaitent se développer à l'export, les deux entités ont décidé de jouer la carte de la complémentarité. La CCI dispose en sa qualité de membre de la TFE d'un puissant réseau dans le monde entier et notamment dans la zone Pacifique (Singapour, Japon, Australie,

etc.), tandis que NCT&I se concentre sur la Polynésie française et Wallis-et-Futuna, ainsi que sur la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Zélande et Fidji, où le cluster est déjà bien implanté.



Pour Christopher Lorho, « *l'idée est de travailler en synergie et en bonne intelligence.* » « *D'autant que certains dossiers nécessiteront nos deux expertises, ajoute Candice Levet. Celle de la TFE pour instruire les demandes d'aides à l'export et celle de NCT&I pour faciliter l'accès aux marchés précités.* »

Chaque entité restera maître de sa feuille de route, cependant des actions communes seront organisées en 2024. La première a eu lieu le 15 avril à la CCI sur le thème du Volontariat Territorial en Entreprise Export (VTE) et du Volontariat International en Entreprise (VIE).

CONTACT

Conseillère internationale CCI

Tél. : 24 42 89

Email : c.levet@cci.nc

Site internet : www.cci.nc



MERCEDES-BENZ VITO

6M³

- Boite auto 9 rapports
- Diesel 190cv
- Caméra de recul
- Doubles portes latérales
- Plancher bois
- Jantes alliage



À PARTIR DE **3 950 000 F HTGC***

En partenariat avec **ITO inter invest** outre-mer

*Défiscalisation déduite, hors frais de carte grise et écoparticipation. Offre réservée aux véhicules VITO 6m³ et aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation Inter Invest outre-mer. Dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession. Offre valable jusqu'au 04/08/2024. Photo non contractuelle.

Mercedes-Benz



LE VILLAGE AUTOMOBILE
41.40.68 | 21 rue Jean Chalié, Nouméa, PK4 |

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

**QUINCAILLERIE
CALEDONIENNE**

FIL BARBELÉ CONCERTINA

PROTÉGEZ-VOUS DES INTRUSIONS

► BT022



► 10 M - Ø 450 - GALVA **6.660 F TTC**

Réf: 880830

► 10 M - Ø 600 - INOX **15.540 F TTC**

Réf: 880832

► CBT60



► 10 M - Ø 600 - INOX **19.870 F TTC**

Réf: 880834

ARRIVAGE FIN JUILLET

RESERVEZ info@quincaillerie.nc

13 RUE AMPÈRE
DUCOS

| 27.47.22

| LA QUINCAILLERIE
CALEDONIENNE

www.QUINCAILLERIE.nc



Allwoods
L'UNIVERS DU BOIS

Panneaux de Contreplaqué

EXTÉRIEUR

BAKELISÉ

RAINURÉ

ANTI TERMITES
18 MM

MARINE

DIM. 1.22 M X 2.44 M

ÉPAISSEURS DE 6 À 25 MM



Showroom à Ducos - 22 rue Descartes



info@allwoods.nc



233 819



Allwoods NC



Innovation

RECONSTRUIRE AUTREMENT

Co-piloté par la CCI et le Medef, le groupe de travail Prospective défend la mise en place d'un nouveau modèle économique soutenable et durable, « Build back better », structuré autour de quatre piliers prioritaires. Explications.



Charles Calmettes est membre associé de la CCI et du groupe de travail Prospective.

Pourquoi « Build back better » ?

Charles Calmettes : Le travail mené en 2020-2021 par les organismes économiques patronaux sous la bannière NC ÉCO a donné jour à deux documents faisant état de propositions pour relancer l'économie. Depuis, la situation a empiré. Avant même le début des événements, le pays était déjà en quasi-faillite. Il apparaît évident que nous ne pouvons pas continuer de la même manière. Dans cette notion de « *Build back better* », l'idée est de nous appuyer sur la vision partagée de NC ÉCO en intégrant le contexte inédit de ces dernières semaines pour définir ce que nous devons changer et améliorer afin que la reconstruction, et ensuite notre modèle économique, soient réellement pérennes.

Sur quoi repose cette reconstruction ?

C. C. : Nous avons identifié quatre piliers à moyen long terme. Prioritaire, le premier pilier repose sur la mutation des secteurs énergétiques et métallurgiques, intrinsèquement liés, qui sont la colonne vertébrale de l'économie calédonienne aujourd'hui. Le second pilier concerne la diversification de notre économie qui doit s'appuyer sur d'autres secteurs : agroalimentaire, numérique ou encore maintenance. Le tourisme durable devrait également faire partie de ces filières de diversification, une fois la confiance des pays émetteurs regagnée. Il s'agit ensuite de renforcer l'attractivité du territoire à travers une simplification du mille-feuille administratif et de notre fiscalité. L'objectif est de garder les forces vives déjà présentes tout en attirant des talents et des capitaux de l'extérieur.

Enfin, le dernier pilier consiste à réduire la fracture sociale et les inégalités, ce qui passera par la formation de la jeunesse, le rééquilibrage économique, un plus grand soutien au monde associatif. Pour chaque pilier, des actions concrètes seront proposées avec une quantification des enjeux économiques et sociaux.

Quelle est la vision innovante de la reconstruction ?

C. C. : Deux sujets transverses vont être omniprésents dans cette reconstruction. Le premier est le développement durable et plus particulièrement le développement des énergies renouvelables dans le mix énergétique calédonien afin de devenir une vitrine régionale de l'économie verte. Cela nous permettra d'être plus autonomes, tandis que les investissements financiers nécessaires irrigueront toute l'économie. Le second sujet, sous-jacent à toutes les entreprises, c'est cette simplification administrative par, entre autres, la numérisation de nombreuses démarches administratives, la collecte et l'analyse de la data. La numérisation permet de faire des économies de fonctionnement substantielles en plus d'avoir un effet positif en termes d'attractivité. La numérisation de la Calédonie permettra par ricochet d'offrir des débouchés importants à la filière numérique. Cela va être deux enjeux importants dans cette reconstruction du système économique calédonien.

(Lire également en page 24).



« J'ai payé un lourd tribut aux émeutes »

David Guyenne, président de la CCI et entrepreneur lui-même lourdement impacté par les exactions, livre son analyse sur la crise et la reconstruction à venir.

Quel message portez-vous dans ce contexte de crise inédite ?

David Guyenne : J'ai payé un lourd tribut aux émeutes : un centre commercial aux Ponts des Français et quatre entreprises, tous pillés et brûlés. Je suis profondément marqué moi-même par le sentiment d'impuissance que l'on ressent à ne pas pouvoir sauver son entreprise, souvent une vie d'investissement et de travail, qui disparaît sous nos yeux. Ce qui me fait tenir aujourd'hui ? C'est surtout de voir la grande solidarité qui émerge de cette crise.

Portrait

« À PIED D'ŒUVRE POUR APPORTER DES SOLUTIONS »

Et mon action au sein de la CCI m'empêche de m'apitoyer : la Chambre doit rester ce pôle de soutien indéfectible, de stabilité et de prospective pour tous les entrepreneurs, que l'on représente et qui comptent sur nous pour redonner de l'impulsion. Nous sommes tous abasourdis par cette situation, mais il faut se relever et rebâtir. Le rôle sociétal d'une entreprise dépasse l'individu...

Dans un premier temps, dans l'urgence, le rôle de la CCI est bien sûr d'être un point focal pour accompagner les chefs d'entreprise dans leurs démarches d'obtention d'aides... Ce qui n'est pas toujours évident au sein du mille-feuille administratif calédonien. Nous avons été à pied d'œuvre tout de suite, pour faire l'état des lieux et surtout défendre les cas d'entreprises qui n'ont pas accès aux aides, ou pour lesquelles ces dernières ne permettent pas de couvrir leurs charges fixes. Nous essayons de peser de tout notre poids pour porter leur voix et qu'elles reçoivent l'aide adéquate pour leur permettre de survivre. Passé ce premier niveau de gestion de crise, la CCI travaille déjà à imaginer les leviers de résilience, à refédérer les énergies, à redonner du souffle à l'esprit d'entreprendre et aux valeurs pionnières calédoniennes... En somme à retracer des perspectives. C'est un vrai défi, quand le monde entrepreneurial est en si grande souffrance. Mais c'est la raison d'être de la Chambre, et nous sommes à pied d'œuvre pour apporter des solutions.

Comment allez-vous soutenir les acteurs économiques sur le long terme ?

D. G : Face à la faillite financière qui découle de cette crise, inédite dans son ampleur, la Nouvelle-Calédonie devra faire des choix économiques drastiques. Elle va aussi devoir reconnaître le rôle central des entrepreneurs et

des citoyens dans l'élaboration d'un projet de société global. La stabilité politique et institutionnelle est une condition sine qua non pour envisager l'avenir, mais il est aussi impératif de recréer de l'attractivité pour accueillir toutes les compétences utiles à la reconstruction du pays. Donner de la visibilité est essentiel. Comment peut-on imaginer de l'attractivité sans possibilité de se projeter, et de projeter le devenir de ses investissements ?

Nous savons que dans les années à venir, il y aura un vrai effort de reconstruction à faire et que des sommes très importantes devront être injectées en Nouvelle-Calédonie. L'assistance de l'État a été organisée en trois grandes phases : la réponse à une situation de crise ; puis l'évolution vers un soutien plus marqué à la transition politique, institutionnelle et économique, et enfin la préparation et la mise en œuvre du processus de transition. C'est l'opportunité de reconstruire « en mieux » et de tendre vers un fonctionnement plus sain et pérenne. Le nickel vert est par exemple une filière stratégique pour l'Europe. À l'échelle territoriale, le BTP, comme les métiers en lien avec la décarbonation, l'environnement ou la sécurité alimentaire, le tourisme durable, les commerces de proximité, nos industries, sont autant de secteurs qu'il faut construire dès aujourd'hui. La prospérité durable pour tous est dans l'ADN de la CCI et des entrepreneurs : **nous rebâtirons avec toutes les forces vives de ce pays !**



Dossier

SPÉCIAL CRISE

Le paysage de Ducos, emblématique de la crise actuelle.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES VERS LA RECONSTRUCTION

► Sur 676 entreprises détruites*, 201 seulement ont émis une perspective de reprise à ce jour.

**Sur la base déclarative du questionnaire lancé par la CCI en juin.*

La crise que traverse la Nouvelle-Calédonie depuis le 13 mai a mis l'économie à terre. Toutes les entreprises sont touchées. Celles victimes d'exactions, mais aussi toutes celles qui ont vu leur activité s'effondrer du fait du blocage du pays et du climat d'insécurité. Aux côtés de ses ressortissants depuis le début des événements, la Chambre fait le point sur les impacts et l'accompagnement des entreprises, tandis que les acteurs économiques travaillent déjà sur la reconstruction d'un nouveau modèle.

Dans la nuit du 13 au 14 mai et les jours qui ont suivi, le Grand Nouméa a connu un déferlement de violences qui a frappé de plein fouet le monde économique. Un mois après le début des événements, les compagnies d'assurancescomptabilisaient près de 900 entreprises sinistrées (au 11 juin, totalement ou partiellement brûlées ou ayant subi des actes de vandalisme ou de vol), de tous les secteurs d'activité et dans tous les quartiers de l'agglomération (cf. cartographie). Des dégâts matériels d'une ampleur inédite en Nouvelle-Calédonie.



Plus de 20 000 emplois menacés

« Environ 8 500 salariés (au 25 juin) ont perdu leur travail, définitivement ou de manière temporaire, auxquels s'ajoutent potentiellement 13 000 emplois dans le secteur du nickel et de sa sous-traitance (estimation d'avant-crise de mai 2024), indique Patrick Dupont, président du conseil d'administration de la CAFAT. Ce nombre peut encore augmenter dans les prochains mois avec les impacts économiques dus à la baisse de la consommation et à l'absence de reprise ».

En temps normal, le régime chômage représente à peu près 4,7 milliards de francs CFP de prestations et de cotisations par an (pour environ 2 200 chômeurs en moyenne sur 2023). Avec les mesures spécifiques de chômage partiel et de chômage total prises par le gouvernement, ce montant pourrait atteindre 28 milliards CFP (secteur du nickel inclus). Le manque à gagner pour les cotisations sociales est estimé (au 25 juin), quant à lui, à 12 milliards pour 2024. Pour autant, « les entreprises et les salariés ne sont pas en état de supporter des hausses d'impôts ou de cotisations », insiste Patrick Dupont. À très court terme, l'aide de l'État sur le régime chômage est indispensable. Mais les discussions pour « maintenir en vie les régimes de santé et la retraite vont aussi devenir urgentes », signale le président de la CAFAT.

Ducos, la zone la plus touchée

Avant la tenue des expertises, le montant estimé des dommages, « calculé sur nos engagements maximum », précise Frédéric Jourdain, président du Comité des sociétés d'assurance (Cosoda), représentait près d'un milliard d'euros «

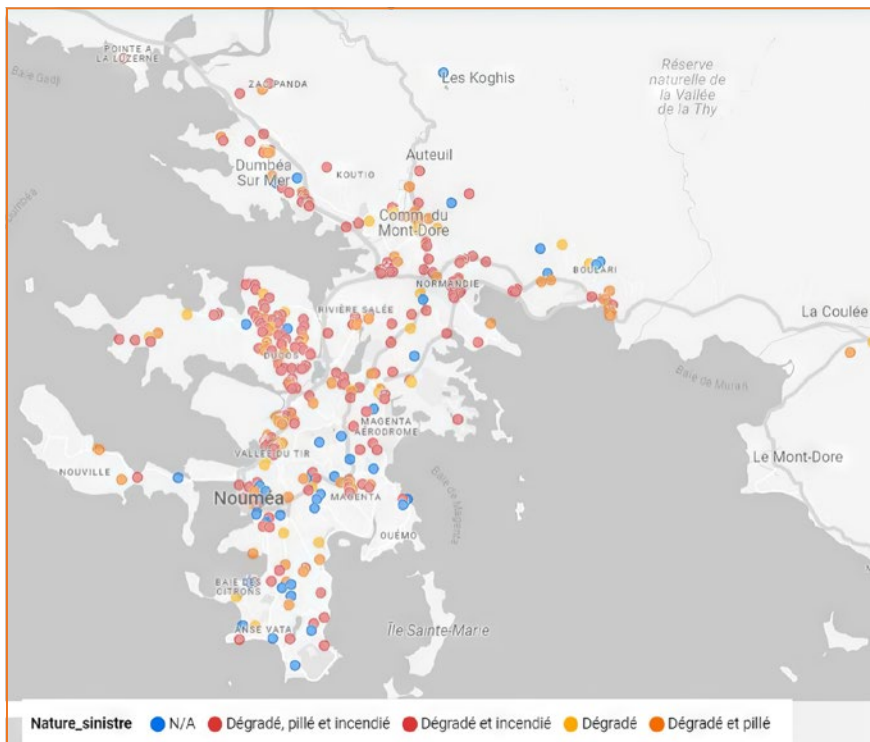
Ce chiffre pourrait être revu à la baisse comme à la hausse en fonction de l'évolution de la situation et de l'évaluation réelle des dossiers »,

ajoute le président du Comité des sociétés d'assurances (Cosoda). Avec environ 150 entreprises pillées et incendiées (au 20 mai), la zone industrielle de Ducos, le poumon économique de la Nouvelle-Calédonie, a été la plus touchée. « Au vu de la taille des entreprises impactées, en incluant la société Le Froid, on est sur des dégâts très importants, l'équivalent d'une usine de nickel en nombre de salariés », alerte Stéphane Yoteau, vice-président de la CCI qui figure parmi les chefs d'entreprise de la zone. Rondes, barrages, ceux-ci ont dû s'organiser eux-mêmes pour sauvegarder leur outil de travail et celui de leurs salariés. « Tout cela a un coût financier et surtout humain avec de la fatigue, du stress. Personne n'est encore serein. Quand on quitte la zone, on se demande toujours ce qui va se passer. » La reprise s'est effectuée en mode dégradé avec des salariés encore bloqués, des clients qui ne sont pas au rendez-vous, des chantiers à l'arrêt... « Les chiffres d'affaires sont en berne. Nous avons besoin d'argent pour reconstruire », conclut le membre consulaire.

Impacts à moyen terme

L'économiste Olivier Sudrie (cabinet DME), a effectué une simulation de l'impact de la crise (hors situation du nickel) sur le moyen terme.


- PIB : perte probable entre 10 et 20 %.
- Emplois : de 10 à 20 000 emplois menacés (secteur marchand hors nickel) ; entre 18 et 36 000 emplois menacés de manière directe et indirecte.
- Consommation : baisse entre 25 et 50 milliards de francs (soit entre 4 % et 8 % du total de la consommation finale des ménages).
- Impact de la crise qui pourrait être atténué par l'activité du BTP notamment, dans l'hypothèse d'une reconstruction à l'identique (investissements de 150 à 300 milliards) : effet de relance de 10 à 20 000 emplois si reconstruction à 100 %.
- Un retour à l'équilibre estimé à 2027.





Dossier

Des aides et un accompagnement

Fonds de solidarité, chômages spécifiques, échelonnement des charges... Des mesures d'urgence s'appliquent aux entreprises directement victimes d'exactions 🔥 ou indirectement impactées .

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES ASSURANCES

À la demande de France Assureur, des cabinets d'experts sont venus de l'Hexagone renforcer les effectifs des cabinets locaux pour faire face au nombre de déclarations. « On estime qu'un expert peut mener deux à trois expertises par jour. Vient ensuite le temps de la rédaction des rapports permettant à la compagnie d'assurance de débloquer les premiers fonds. Tout est mis en œuvre pour accélérer les processus, explique Frédéric Jourdain, président du Cosoda. Les sinistres pris en charge seront ceux dont les garanties prévues au contrat s'appliquent (incendie, vol, perte d'exploitation, etc). Il n'y a aucun problème de solvabilité des compagnies qui seront en mesure d'honorer leurs engagements avec l'aide de leur maison mère »

L'État a d'ores et déjà pris un certain nombre de mesures concrètes avec les assurances :

- Prolongation jusqu'à 30 jours du délai de déclaration de sinistre généralement fixé à 5 jours dans les contrats d'assurance ;
- Accélération du processus d'indemnisation assortie d'une priorisation des cas les plus sensibles ;
- Prise en considération au cas par cas des situations des professionnels (TPE/PME) les plus durement touchés, pour envisager la mise en place d'aides spécifiques ;
- Facilitation du versement d'acomptes pour faire face aux situations les plus difficiles.

FONDS DE SOLIDARITÉ DE L'ÉTAT

Pour qui ? Les TPE et PME particulièrement affectées par les exactions, de manière directe via un sinistre (entreprise pillée ou brûlée), ou indirecte, en raison de la chute de l'activité.



Le centre-ville de Nouméa déserté au début des émeutes.

Sont éligibles :

- Les entreprises ayant subi une perte d'au moins 25 % entre le chiffre d'affaires réalisé en mai 2024 et la moyenne mensuelle de leur chiffre d'affaires 2022. Ce seuil est porté à 50 % pour le mois de juin.
- Les entreprises à jour de leurs obligations fiscales et sociales (déclaration et paiement) et qui ne sont pas en redressement ou liquidation judiciaire.

Quelle aide ? Ce soutien exceptionnel est égal à 7,5 % du chiffre d'affaires mensuel moyen 2022 de l'entreprise plafonné à 360 000 F CFP environ pour le mois de mai. Pour le mois de juin, l'aide passe à 15 % et est plafonnée à 720 000 F CFP. Le plafond total de l'aide sur un mois et demi est de 1 080 000 F CFP environ.

DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE EXCEPTIONNELLES

Le chômage partiel spécifique

Pour qui ?

Sont éligibles :

- Les entreprises contraintes de cesser temporairement ou partiellement leur activité en raison des exactions ;
- Les entreprises contraintes, du fait de ces mêmes exactions, de cesser totalement et définitivement leur activité. Elles pourront bénéficier de cette allocation pour les salariés dont le contrat de travail est maintenu, et ce jusqu'au 31 décembre 2024.

Quelle aide ? Cette allocation doit permettre aux employeurs de maintenir les contrats de travail de leurs salariés malgré la baisse de l'activité économique. Son montant a été fixé à



Dossier

70 % du salaire brut mensuel, dans la limite de 2,5 SMG, ou 100 % du salaire pour ceux rémunérés au SMG ou en contrat d'alternance. Prévue pour trois mois, dans la limite des crédits disponibles, cette mesure est renouvelable jusqu'au 31 décembre 2024.

Le chômage total spécifique

Pour qui ? Les salariés ayant perdu leur emploi.

Quelle aide ? Plus favorable que le chômage de droit commun, ce régime prévoit une indemnisation à hauteur de 70 % du dernier salaire brut, dans la limite de 2,5 fois le SMG, pour les trois premiers mois. Il sera toutefois dégressif, avec un passage à 100 % du SMG entre le quatrième et le sixième mois puis à 75 % du SMG du septième au neuvième mois.

UN GUICHET D'AIDES D'URGENCE EN PROVINCE NORD

Pour qui ? Depuis le 2 avril, la province Nord a mis en place un guichet d'aides d'urgence pour une durée de six mois, en partenariat avec la CCI et la CMA, pour aider les entreprises à faire face aux crises économiques actuelles.

Quelle aide ? Trois dispositifs (entreprise, emploi et social) sont proposés et accessibles via un guichet numérique disponible sur son site internet. L'objectif : soutenir les entreprises impactées par la crise, favoriser le réemploi des salariés licenciés et limiter l'impact social.



Scène quotidienne de déblayage.

REPORT DES ÉCHÉANCES D'UN PGE

Pour qui ? Le report d'échéance du prêt garanti par l'État pour les patentés et les entreprises ayant contracté un ou plusieurs PGE, ne peut se faire que si la durée de 6 ans n'est pas modifiée ou en faisant appel à la médiation du crédit.

Quelle aide ? L'étalement des échéances reportées sur la période restant à courir dans la limite d'une durée totale du prêt de 6 ans.

Les entreprises en difficulté dont l'encours de PGE est de plus de 6 millions de francs CFP, peuvent adresser une demande à la Direction des finances publiques en Nouvelle-Calédonie. En fonction de sa situation, l'entreprise pourra être orientée vers différentes solutions : médiation du crédit ou procédure amiable/collective.

MÉDIATION DE CRÉDIT (IEOM)

Quelle aide ? Ce dispositif national vise à accompagner les entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité qui sont confrontées à des refus de financement liés à leur activité professionnelle, à la résiliation de leurs concours bancaires existants ou qui rencontrent des difficultés avec l'assurance-crédit. Le dispositif a été aménagé et simplifié pour faire face à la crise liée aux exactions de mai 2024.



Prolongement des délais

> Cotisations sociales : échelonnement des échéances sociales.

> Impôt sur le revenu : la date limite du paiement du second versement d'acompte dû au titre de l'impôt sur le revenu est fixée au 30 septembre 2024. La date limite de paiement du solde de l'impôt sur le revenu 2023 sera par ailleurs repoussée au 15 décembre 2024 au lieu du 31 octobre 2024.

> Report des dettes fiscales : les entreprises victimes de destructions de nature à empêcher la poursuite de leur activité économique et qui se trouvent dans l'impossibilité de faire face aux paiements des impôts et contributions de toutes natures dues entre le 14 mai et le 31 décembre 2024, pourront bénéficier d'un report de leurs dettes fiscales.

> Report des échéances bancaires : les établissements membres de la Fédération bancaire française de Nouvelle-Calédonie étudieront au cas par cas, sur demande de leurs clients, le report d'au minimum 3 mois des échéances de crédits amortissables (PGE compris). Les reports accordés se feront sans frais de dossier.



Les mesures de sécurité ont entraîné une reprise en mode dégradé pour les commerces alimentaires.

La Chambre au chevet de ses ressortissants



Depuis le début de la crise, la CCI s'est mobilisée pour accompagner les entreprises. Près de 1 200 demandes ont été traitées, au 20 juin, via le numéro vert (05 03 03). Un recensement des entreprises vandalisées, pillées et/ou brûlées a également été mené. « Ce travail a permis d'adapter nos dispositifs d'accompagnement », souligne Isabelle Coupey, directrice adjointe de la CCI. Un guide pratique, disponible sur www.cci.nc et mis à jour régulièrement, offre une visibilité sur les démarches à effectuer, les aides financières déployées, les facilités de paiement, etc. À noter qu'une cellule réunissant plus d'une cinquantaine de représentants du monde économique a permis d'échanger des informations et de nourrir un tableau FAQ transmis au gouvernement. Enfin, la CCI participe aux cellules de crise pilotées par le gouvernement et le haussariat. « L'objectif étant de faire remonter les be-

soins du monde économique et d'apporter une réponse conjoncturelle avec des dispositifs plus adaptés aux réalités du terrain », explique Isabelle Coupey. En ce sens, et en complémentarité du Fonds de solidarité de l'État, la Chambre a mis en place, via un formulaire en ligne, un recensement des entreprises les plus affectées qui sont exclues des critères d'éligibilité ou dont les modalités de calcul de l'indemnité ne sont pas adaptées aux besoins (les travailleurs indépendants notamment). « Nous travaillons avec l'État pour identifier les ajustements ou les compléments nécessaires, au cas par cas, au dispositif actuel. Il s'agit de permettre une meilleure prise en compte de ces entreprises qui ont subi des dommages (in)directs et qui, à travers le fonds de solidarité et malgré toutes les aides disponibles, se trouvent toujours en proie à des difficultés de trésorerie, notamment pour faire face à leurs coûts fixes », ajoute la directrice adjointe.

Cap sur la reconstruction

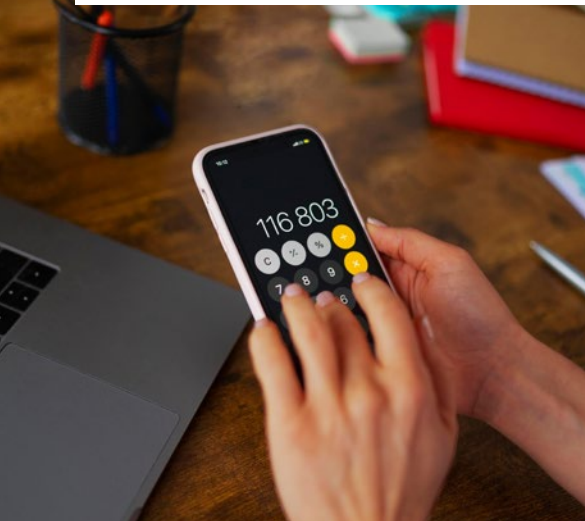
En parallèle, les acteurs économiques s'attellent déjà à « l'après ». Réunis au sein du

groupe de travail « Prospective », animé par la CCI et le Medef, ils travaillent sur la reconstruction d'un nouveau modèle économique et social pérenne, « Build back better », qui s'appuie en partie sur les précédents travaux menés par NC ÉCO (lire aussi en page 16). De nombreuses pistes sont ainsi avancées. Parmi elles, l'urgence du développement des énergies renouvelables dans le mix énergétique de la Nouvelle-Calédonie, la mutation du secteur nickel « pour participer, à notre hauteur, à l'autonomie européenne sur les métaux dits stratégiques », précise Charles Calmettes, membre associé de la CCI, ou encore la diversification de l'économie qui doit s'appuyer sur d'autres secteurs tels que la filière numérique, la maintenance et l'agroalimentaire, « un vrai potentiel pouvant générer un nouveau développement économique au niveau régional ».

Autres axes évoqués, le renforcement de l'attractivité du territoire qui doit passer par une simplification administrative et la numérisation de l'économie, ainsi qu'une fiscalité plus favorable aux investissements. Le développement d'activités dans des zones franches localisées en dehors du Grand Nouméa est également évoqué. « Dans cette recherche d'autonomie alimentaire, notamment sur terres coutumières, il pourrait y avoir, par exemple, un accompagnement spécifique sur la valorisation de ces terres par l'entrepreneuriat du monde kanak, qu'il soit collectif, individuel ou via des coopératives permettant ainsi de créer des bassins d'emplois et de fixer les populations, favorisant le rééquilibrage économique et la réduction de la fracture sociale », relève Charles Calmettes.



Economie



Pourquoi cette réforme ?

« Après 5 ans d'application, le rendement de la TGC reste en deçà de l'objectif initial et son fonctionnement est jugé trop complexe, explique l'expert du cabinet FIDEC. Cette réforme vise à rationaliser le dispositif en passant à 3 taux au lieu de 4, et à le rendre plus équitable en abaissant les seuils qui dispensent certaines entreprises de cette taxe, car ceux-ci créent un déséquilibre de concurrence. » Selon les données du gouvernement, sur 20 000 entreprises en Nouvelle-Calédonie, seules 7 200 sont effectivement soumises à la TGC.

3 taux au lieu 4

« Pour les entreprises déjà redevables de la TGC, cette modification nécessitera une simple mise à jour de leurs prix et marges. » Le taux réduit de 3 % ne concernera qu'une liste réduite de biens, le taux intermédiaire de 10 % s'appliquera exclusivement aux services, tout le reste sera au taux normal de 18 %.

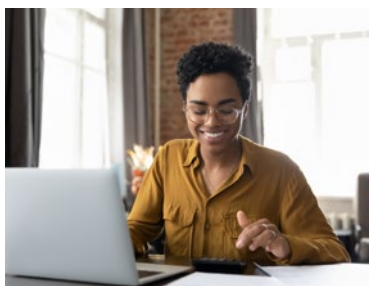
Les entreprises qui deviendront redevables de la TGC devront, quant à elles, intégrer cette nouvelle obligation dans leur fonctionnement : facturation de la TGC, collecte, déclaration et reversement des sommes.

PROJET DE RÉFORME DE LA TGC : QUELS IMPACTS POUR LES ENTREPRISES ?

Avant la crise, une réforme de la TGC était à l'étude. Sans présager de ses évolutions inhérentes à la situation actuelle, décryptage de ses conséquences possibles pour les entreprises avec Jean-Malo Villejiquel, expert-comptable et conseiller technique de la CCI.

Abaissement des seuils et révision des régimes forfaitaires

« Le texte prévoit d'abaisser les seuils en dessous desquels les entreprises sont dispensées de TGC (la franchise en base), ainsi que ceux donnant accès aux régimes forfaitaires appliqués aux professionnels pour le calcul de l'impôt sur le revenu, dans les catégories des bénéficiaires industriels et commerciaux et des bénéficiaires non commerciaux. »



Ainsi, dès 2025, les entreprises qui auront réalisé un chiffre d'affaires (CA) 2024 de 20 millions de francs pour les ventes de biens ou de 6 millions pour les prestations de services seront redevables de la TGC et passeront au régime réel d'imposition. « Concrètement, elles ne bénéficieront plus de la simplification déclarative du régime du forfait. Elles seront tenues de fournir aux services fiscaux des déclarations de TGC trimestrielles et être en mesure de produire annuellement les FEC (fichiers

d'extraction comptable) » Pour cela, elles devront se doter d'un logiciel comptable certifié ou s'attacher les services d'un cabinet privé (200 000 à 300 000 francs par an en moyenne).

Quel sera le calendrier d'application de la réforme ?

La réforme prévoit une évolution en trois étapes :

- En 2025, passage au régime réel pour les entreprises qui auront réalisé un CA 2024 de 20 millions de francs pour les ventes de biens ou de 6 millions pour les prestations de services ;
- En 2026, pour un CA 2025 de 15 millions de francs (biens) ou de 5 millions (services) ;
- À compter de 2027, pour un CA 2026 de 10 millions de francs (biens) ou de 4 millions (services).

LE CIRCUIT ADMINISTRATIF

Après un premier examen au gouvernement le 20 mars dernier, le texte a entamé le circuit administratif habituel : Conseil d'État, puis deuxième lecture au gouvernement, dépôt sur le bureau du Congrès, examen en commission et vote du Congrès.



Développement durable



Les représentants des quatre commerces labellisés « éco-responsable » en 2024.

ÉCO-DÉFIS, UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Lancé en 2015, le label commerce éco-responsable évolue vers un nouveau dispositif qui sera déployé en juillet par la CCI et la CMA. Plus adapté aux besoins actuels, il concerne les entreprises de moins de vingt salariés, tous secteurs confondus, y compris l'artisanat.

Après sept ans d'existence et cinquante-six commerces labellisés en réponse à leurs efforts environnementaux, le label commerce éco-responsable laisse place à un nouveau modèle. Plus ambitieux et plus adapté aux besoins actuels, il s'ouvre à l'ensemble des secteurs d'activité et s'adresse aux entreprises de moins de vingt salariés. Grâce à un accord inter-consulaire avec la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), le dispositif « Éco-défis » concerne également les artisans. « En 2023, nous avons

constaté que le modèle s'essouffait. Parallèlement, nous avions des candidatures inéligibles auxquelles nous ne pouvions donner suite. Nous avons élargi le périmètre afin de répondre aux demandes et accompagner les acteurs économiques qui souhaitent s'engager dans un cercle plus vertueux. De plus, il était pertinent d'intégrer les artisans car les problématiques sont similaires », souligne Matthieu Ladiesse, responsable du département développement durable de la CCI.

QUATRE LAURÉATS EN 2024

Quatre entreprises ont été récompensées du label commerce éco-responsable en 2024 : Douceur du cœur, Avril beauté, Mes troquetteries et La case aux trésors. Ces commerces ont été distingués pour leurs efforts dans le déploiement de pratiques éco-responsables au sein de leurs activités.

Challenges à relever

Fruit d'un partenariat avec l'Agence calédonienne de l'énergie, la province Sud, la province Nord, l'Ademe et le Syndicat des commerçants, ce dispositif proposera un accompagnement gratuit et personnalisé aux entreprises afin de les guider dans leur démarche environnementale, économique et sociale. Dans cette optique, une quarantaine de challenges ont été élaborés et articulés autour de six thématiques : gestion de l'eau, gestion des déchets, gestion de l'énergie, consommation responsable, écomobilité et volet sociétal. Certains de ces « éco-défis » sont obligatoires car il s'agit de prérequis.

L'entreprise devra ainsi sélectionner et relever, à minima, cinq défis. Seul impératif, il s'agira de déployer des actions qui n'ont pas encore été réalisées en interne. Les challenges seront identifiés par un conseiller de la CCI ou de la CMA, en accord avec l'entreprise, lors d'un état des lieux qui permettra d'évaluer leur pertinence et leur faisabilité. À souligner que la mise en place des actions n'est pas conditionnée à des délais. Les entreprises disposeront de la durée qui leur est nécessaire pour agir à leur échelle.

Contact

24 31 00

environnement@cci.nc



Gloria Loquet, cheffe de projet pour le cluster Open NC, utilise quotidiennement l'outil ChatGPT.

Numérique

LA RÉVOLUTION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LE MONDE PROFESSIONNEL

L'intelligence artificielle (IA) est désormais une réalité pour les entreprises calédoniennes. Comment cet outil est-il utilisé en milieu professionnel et quel est son potentiel ? Voici quelques éléments de réponse.

En un peu plus d'un an, l'intelligence artificielle (IA) s'est imposée dans le monde de l'entreprise, entraînant de profonds changements dans les habitudes de travail. « *Au départ, je me servais de l'IA pour des tâches simples telles que la correction de textes ou la reformulation d'e-mails. Mais depuis ma formation, suivie à la CCI, je l'utilise quotidiennement, notamment pour tester le développement de nouvelles applications, afin de vérifier leur bon fonctionnement, détaille Gloria Loquet, cheffe de projet pour le cluster Open NC. Cet outil me permet aussi de gagner du temps sur ma communication digitale.* »

Automatisation

De l'avis général, l'IA offre un précieux gain de temps, « *particulièrement pour les tâches administratives et rédactionnelles. Personnellement, je m'en sers, par exemple, pour la rédaction de comptes-rendus de réunions* », précise Maéva Lafleur, gérante associée du Marlin bleu. Son utilisation de l'outil ne se limite pas aux travaux d'écriture : « *Le prompt engineering rend maintenant possible l'automatisation de*

certaines tâches et l'interprétation rapide de données statistiques et financières. » Dans le domaine de la finance, un prompt bien conçu peut, effectivement, demander à une IA de surveiller les transactions suspectes ou d'optimiser les portefeuilles d'investissement en fonction des conditions du marché.

Cybersécurité

« *Mon prochain objectif est de générer des programmes qui me permettront d'analyser des données actuellement inaccessibles sans le recours à des logiciels spécialisés, souvent très coûteux* », poursuit Maéva Lafleur. Une telle utilisation lui permettrait non seulement d'améliorer la prise de décision en analysant de vastes quantités de données rapidement et précisément, mais aussi d'optimiser les processus de production. L'impact de l'IA s'étend jusqu'à la cybersécurité des organisations. En détectant les menaces potentielles et les comportements suspects, elle renforce la sécurité des réseaux informatiques, contribuant ainsi à une meilleure compétitivité grâce à une infrastructure plus sûre.

Les précautions d'usage

Si ChatGPT se démocratise, son usage implique certaines précautions, notamment en termes de confidentialité. Par exemple, si les informations fournies ne sont pas anonymisées, elles pourraient être exploitées pour créer des contenus disponibles à un large public. Des formations sont proposées, notamment par la CCI, pour utiliser ce nouvel outil en minimisant les risques.

En savoir +

www.cci.nc/formations

Contact

Conseiller numérique : 24 40 22
digital@cci.nc

Tourisme

MISER SUR LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS POUR BOOSTER LE TOURISME

Les organisateurs de la New Caledonia Groupama Race comptent bien voir revenir en 2025 cet événement qui fait rayonner la Calédonie à l'international.



Voile, VTT, golf, trail... Avec ses grands espaces naturels, la Nouvelle-Calédonie a tous les atouts pour séduire les adeptes de ces sports, qu'il s'agisse d'athlètes ou d'organisateur d'événements sportifs d'envergure internationale. Loin du tourisme de masse, ce marché de niche « créateur de richesses et de visibilité » pourrait être une opportunité pour le territoire, selon la consultante en développement touristique, Stéphane Bouquillard. « Nous avons des espaces naturels terrestres et marins préservés, des champions ambassadeurs, des infrastructures d'accueil et des capacités d'animation, explique-t-elle. Tout nous porte donc à nous positionner sur le marché de l'événementiel sportif pour générer de la richesse et faire connaître la Nouvelle-Calédonie sous un nouveau jour. »

Un effet boule de neige

Il suffit de peu pour convaincre ce public à l'affût de nouveaux spots : une première découverte, comme cette athlète japonaise qui, depuis sa participation à l'étape de la coupe du monde de windsurf en Nouvelle-Calédonie en 2014, revient tous les ans sur notre lagon avec 10 à 12 personnes ; ou encore la promotion de la destination par un champion, à l'image de Titouan Galea dont l'invitation à Hong Kong pour une démonstration de wingfoil a déclenché la visite de toute une délégation.

Autant d'occasions d'attirer de nouveaux touristes, synonymes de revenus directs pour les acteurs du secteur, mais aussi de promoteurs de la destination dans leurs sphères d'influence. « Les athlètes partagent entre eux les lieux qu'ils découvrent, ajoute la consultante. Leurs sponsors et les organisateurs d'événements y sont très attentifs. Par ricochet, les opportunités sont donc très nombreuses : shootings photos pour les catalogues, sessions d'essai de matériel, etc. »

Volonté politique, moyens et coordination

Accueillir davantage d'événements sportifs internationaux permettrait de décupler ces effets. Groupama Race, X Deva, Coupe du monde PWA... quelques-uns sont ou ont déjà été organisés ici. Mais comment en attirer d'autres ou permettre aux projets qui sommeillent de voir le jour ? « Une politique de soutien continu est nécessaire, répond Stéphane Bouquillard. C'est-à-dire un engagement pluriannuel sur les moyens alloués à l'organisateur. En termes de méthodologie, il faudrait travailler avec toutes les parties prenantes, comme je l'ai vu faire au Japon lors de la préparation de la coupe du monde de windsurf 2023. Collectivités, hôtels, transporteurs, structures du tourisme, sponsors, clubs et ligue : tous travaillent main dans la main, car tous ont bien compris ce qu'ils ont à y gagner ».





Formation

DEVENEZ UN EXPERT DE LA PROTECTION DES DONNÉES

Dans un monde ultra-connecté, les données sont devenues une ressource aussi précieuse que sensible. Afin d'aider les entreprises à protéger leurs données, la CCI propose la formation Be+ DPO.

La formation Be+ DPO (Délégué à la Protection des Données) se présente comme un parcours de référence permettant aux professionnels d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à la protection de leurs données et celles de leurs entreprises. Par rapport à l'ancienne formation DPO, les participants suivent maintenant une formation de trois heures sur le thème « *Alerter sur les risques de non-conformité et de sécurité informatique* ». De plus, la formation d'une durée de 39 heures comprend 4 heures dédiées au suivi individuel.

Un apprentissage complet

La formation, accessible aux personnes possédant une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le domaine de la protection des données ou domaine connexe, se divise en

quatre modules : s'organiser, contrôler, communiquer et apprendre de l'existant. En premier lieu, le participant organise son processus de gestion des données. Cela consiste à définir les rôles et responsabilités de chaque personne dans l'entreprise vis-à-vis des données, ainsi que la manière dont celles-ci seront traitées. Dans le deuxième module, le participant sera introduit aux différents outils lui permettant de contrôler ses données. Ensuite, il s'agira de travailler sur la communication qui entoure ce nouveau processus de gestion. Enfin, le dernier module de la formation porte sur des cas d'application existants.

En route vers la certification CNIL

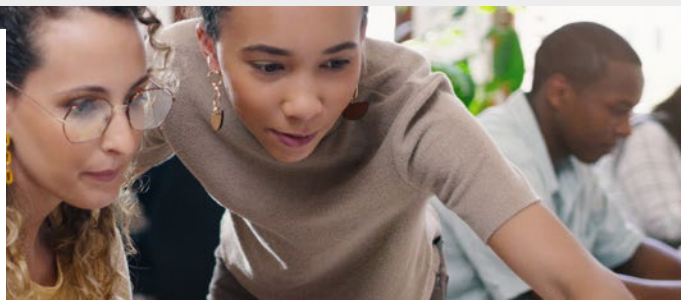
La certification CNIL, délivrée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, est une reconnaissance officielle des compétences d'un DPO dans le domaine de la protection des données personnelles. Après avoir passé la formation Be+DPO proposée par la CCI, le candidat coche déjà deux critères sur trois pour obtenir cette certification : il ne lui manque plus que l'examen final !

TÉMOIGNAGE DE CÉCILE, DE PRONY RESOURCES, QUI A SUIVI LA FORMATION EN 2023

« Cette formation sur deux semaines a été très intéressante. Dispensée par un formateur pratiquant lui-même le RGPD au quotidien, elle a su allier la théorie à la pratique avec la possibilité d'échanger sur des cas concrets que nous rencontrons dans nos entreprises. Ce qui a facilité l'intégration des multiples informations et les terminologies spécifiques au RGPD. Nous sommes ressortis enrichis et avec une vision beaucoup plus claire de l'étendue des missions et des outils à mettre en place. Je recommande que les responsables de traitement accompagnent leur personnel désigné DPO afin de mieux appréhender les enjeux du travail de vigilance et de conseil qu'il doit relever. »



Fiche pratique



QUELLES AIDES POUR QUELS TYPES D'ENTREPRISES ?

Selon que vous soyez une entreprise individuelle ou selon le nombre de salariés de votre entreprise, les aides et les outils d'accompagnement diffèrent. Pour faciliter vos démarches, la CCI vous propose ce tableau récapitulatif.

Lire aussi le dossier (p. 20-24) pour le descriptif des aides.

Nature de l'aide	Acteur	Sans salarié	1 à 10 salariés	11 à 49 salariés	50 à 250 salariés	251 salariés et +	Autres critères d'éligibilité	Démarche/Contact
							Étude au cas par cas	
AIDES FINANCIÈRES								
Fonds de solidarité	État	✓	✓	✓	✓	✗	!	Formulaire en ligne : impots.gouv.fr
Dispositif d'aide d'urgence entreprises	Province nord	✓	✓	✓	✗	✗	!	www.province-nord.nc/guichet-aides
AIDES MAINTIEN À L'EMPLOI								
Chômage partiel	Gouvernement NC	✗	✓	✓	✓	✓		Formulaire en ligne : www.demarches.gouv.nc
Dispositif d'aide d'urgence emplois	Province nord	✗	✓	✓	✓	✓	!	www.province-nord.nc/guichet-aides
FACILITÉS DE PAIEMENT								
Report échéances PGE	Direction des Finances publiques (État)	✓	✓	✓	✓	✓		Après de la Direction des Finances publiques
Report échéances fiscales	Direction des Services fiscaux	✓	✓	✓	✓	✓		Formulaire en ligne : www.dsf.gouv.nc
Échelonnement de paiement échéances sociales	CAFAT	✓	✓	✓	✓	✓		Formulaires en ligne : www.cafat.nc Dépôt : saed@cafat.nc
Report échéances bancaires	Banques	✓	✓	✓	✓	✓		Directement auprès de votre banque
Médiation de crédit	IEOM	✓	✓	✓	✓	✓		Dossier en ligne : mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit Dépôt : mediation.credit.988@ieom.nc

À noter que les dispositifs d'aide de la province Sud (VERSA et MAE) ont été fermés aux nouvelles soumissions depuis les 19 et 25 juin 2024.

Contacts

Vos conseillers CCI restent à votre écoute :

- 05 03 03
- caprelance@cci.nc
- dans les agences de Nouméa, Koné et Poindimié

Toutes les infos sur les aides :

www.cci.nc/info-entreprises

et sur le site du gouvernement :

www.urgence-eco.nc

Comment j'ai réussi à...

CONTACT

Conseiller CCI 24 31 00

conseil@cci.nc

www.cci.nc

MONTER MON SERVICE DE NAVETTE SCOLAIRE

Mère au foyer, Aurélia Pabouty a décidé de lancer une activité de navette afin de pouvoir transporter les enfants de Touho scolarisés notamment au collège de Poindimié. Une façon de concilier sa vie de famille et l'envie de mener sa propre barque pour contribuer au budget familial.

1. LE BESOIN

Est-ce par amour pour ses trois enfants qu'elle a déployé une telle énergie pour monter son projet ? Sans aucun doute, assure Aurélia Pabouty, au volant de son minibus neuf places tout neuf. Après dix années passées au foyer, celle-ci avait anticipé l'entrée en 6e de son aîné pour lancer son activité de navette scolaire, dans sa commune, à Touho. Une année entière au cours de laquelle elle a fait preuve de motivation et de détermination auprès de tous les partenaires auxquels elle s'est adressée.

2. LA SOLUTION

Avec l'activité de son mari, Jefferson Pabouty, chef d'entreprise dans le secteur agricole, Aurélia avait déjà une expérience de la comptabilité et de la gestion. Pour concrétiser son idée, elle a suivi l'an passé la réunion « Info-crédation » de la CCI et l'atelier « De l'idée au projet ». La CCI, qui l'a accompagnée tout au long du montage de son projet, continue de la suivre. « La conseillère de la CCI de Poindimié, Valérie Kasantwardi, répond toujours présente ! »

La formation avec la CCI lui a notamment permis de faire une étude de marché et d'adapter son projet aux besoins. « J'étais partie sur un plus gros car et j'étais prête à passer le permis nécessaire. Finalement, le choix du minibus neuf places s'est imposé et la navette affiche complet. » Un dossier a été constitué pour une demande d'aide auprès de la province Nord qui a financé 60 % de l'investissement. L'entrepreneure

a suivi la formation TRP, qui s'est déroulée à Koné, avec la Chambre de métiers et de l'artisanat. « Nous avons tous réussi ! »

3. LES RÉSULTATS

En un an, grâce à la détermination de la jeune cheffe d'entreprise, le dossier a suivi tout le parcours administratif à la province Nord pour arriver devant les élus en fin d'année 2023 et recevoir leur approbation. « Pour le reste, j'ai eu la chance qu'un donateur me propose un prêt sans intérêt. »

Au moment de faire l'acquisition du bus, le véhicule qu'elle avait envisagé n'était pas disponible auprès du concessionnaire. Il a fallu partir sur un véhicule automatique, plus cher, de couleur noire alors qu'elle avait opté pour du blanc afin d'être plus visible sur les routes. Depuis la rentrée, elle transporte à la fois des enfants du primaire et du collège, tout en conservant une place pour ses deux plus grands enfants. Ainsi, Aurélia Pabouty parvient à allier ses priorités : développer sa propre activité professionnelle tout en prenant soin du bien-être de sa famille.

Aurélia Transport



Tél. : 91 08 18



Chiffres et échéances

Taux de l'usure

Prêts aux personnes morales (hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicable au au 1 ^{er} janvier 2024	
• Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	8,11 %
• Prêts à taux fixe d'une durée entre 2 et 10 ans	6,96 %
• Prêts à taux fixe d'une durée entre 10 et 20 ans	6,91 %
• Prêts à taux fixe d'une durée de 20 ans et plus	7,01 %
• Découverts en compte	18,31 %
• Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	6,80 %

Intérêt légal (1^{er} semestre 2024)

Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels **8,01 %**
Autres cas **5,07 %**

Indice et taux

Prix (avril 2024) **105,68**
Prix hors tabac (avril 2024) **104,93**
Inflation hors tabac (12 derniers mois) .. **+0,3 %**
Inflation générale (12 derniers mois) **+0,6 %**

Salaire minimum garanti brut (mai 2024)

SMG horaire **976,52 F CFP**
SMG mensuel **165 032 F CFP**

Salaire minimum agricole (mai 2024)

SMAG horaire **830,06 F CFP**
SMAG mensuel **140 280 F CFP**

Feuille de paie (mai 2024)

Plafond CAFAT **384 400 F CFP**
Plafond maladie CAFAT / RUAMM + FIAF **539 500 F CFP** (tranche 1)/
à partir de **539 501 F CFP** (tranche 2 RUAMM)
Plafond FSH **324 300 F CFP**
Plafond formation professionnelle .. **384 400 F CFP**
Plafond Sécurité sociale **461 098 F CFP**
CCS **salaire total (non plafonné)**

Évolution du BT21

	2022	2023	2024
Janv.	109,58	100,57	100,94
Fév.	109,63	100,59	100,55 (provisoire)
Mars	111,28	100,66	100,99
Avril	112,38	100,65	101,81 (provisoire)
Mai	113,51	100,81	
Juin	113,74	101,28	

Échéances fiscales

INFORMATIONS IMPORTANTES.

- La date limite de paiement du solde de l'impôt sur le revenu 2023 est repoussée au 15 décembre 2024 au lieu du 31 octobre 2024.
- Pour les contribuables soumis au paiement des acomptes, le second avis d'acompte sera à régler au plus tard le 30 septembre 2024 au lieu du 15 juillet 2024.
- Existence d'un formulaire déclaratif pour les entreprises et les personnes physiques souhaitant effectuer une demande de report de dettes fiscales ou solliciter un échéancier de paiement : www.cci.nc/infos-entreprises

30 juin

Impôts sur les sociétés

- Paiement de l'acompte (sociétés clôturant en juillet et novembre).

- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 28 février).

15 juillet

Impôts sur le revenu

- Paiement du 2^e acompte (cette échéance ne concerne que les personnes ayant payé plus de 30 000 francs CFP d'impôt au titre de l'année précédente et qui n'ont pas opté pour le paiement par mensualisation ou prélèvement à échéance. Le montant à payer figure sur les avis adressés par voie postale ou disponibles sur votre compte fiscal en ligne).

31 juillet

Impôts sur les sociétés

- Paiement de l'acompte (sociétés clôturant en août et décembre).
- Paiement du 2^e acompte (cette échéance ne concerne que les personnes ayant payé plus de 30 000 francs CFP d'impôt au titre de l'année précédente et qui n'ont pas opté pour le paiement par mensualisation ou prélèvement à échéance. Le montant à payer figure sur les avis adressés par voie postale ou disponibles sur votre compte fiscal en ligne).

- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 mars).

31 août

- Paiement de l'impôt foncier.

Impôts sur les sociétés

Paiement de l'acompte (sociétés clôturant en janvier et septembre).

- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30 avril).



**POUR LA LIBERTÉ ET LA PLURALITÉ DE LA PRESSE
CONTRE LES FAKE NEWS ET LE MENSONGE**

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX : AIDEZ-NOUS !

La voix du Caillou est le seul quotidien en Nouvelle-Calédonie. Depuis sa création en juillet 2023, vous retrouvant dans notre ligne éditoriale, **vous lisez et nous soutenez**. Il en est de même pour l'hebdomadaire **Actu.nc** qui a fêté cette année ses 10 ans d'existence.

Plus que jamais aujourd'hui, l'un et l'autre ont besoin de votre soutien.

Votre journal et votre hebdomadaire, comme malheureusement tant d'entreprises calédoniennes,

sont victimes du chaos et des destructions que subit la Nouvelle-Calédonie depuis des semaines.

Comme d'autres médias privés de rentrées publicitaires, nous faisons face à des difficultés financières. Notre détermination est plus que jamais forte à continuer à vous informer.

C'est pourquoi **nous faisons aujourd'hui appel à vous**, nos lecteurs et sympathisants, pour nous aider financièrement à passer ce cap.

Pour cela, il vous suffit de vous abonner à l'un de nos deux titres :

WWW.ACTU.NC

WWW.VOIXDUCAILLOU.NC

Ou d'envoyer vos dons en suivant ce lien :



[HTTPS://DONS.PRESSEETPLURALISME.FR/SITE/PP/LA-VOIX-DU-CAILLOU/FR/DON/INDEX.HTML](https://dons.presseetpluralisme.fr/site/pp/la-voix-du-caillou/fr/don/index.html)



[HTTPS://DONS.PRESSEETPLURALISME.FR/ACTU-NC](https://dons.presseetpluralisme.fr/actu-nc)

**MERCI POUR VOTRE FIDÉLITÉ !
MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !**





- + de 120 raisons de se connecter sans se déplacer.
- + de temps à faire ce que l'on aime.
- de temps à remplir des papiers.

Simplifier l'accès aux services et aux démarches en ligne.

Pour la province Sud, agir pour l'avenir c'est mettre la technologie au service des usagers. Malgré le contexte, ses agents continuent de vous accompagner au quotidien pour qu'un service public de qualité soit maintenu.

province-sud.nc/demarches



AGIR POUR
L'AVENIR

